

*Petite entreprise*

**Une voix:** Quelle déclaration!

**Une voix:** C'est impossible.

**M. Gillespie:** S'ils veulent bien faire preuve de patience, monsieur l'Orateur, j'aimerais terminer mes remarques sur l'attitude du gouvernement au sujet des petites entreprises. Il n'existe pas de solution simple et magique aux besoins de la petite entreprise. Il n'existe certainement pas de remède unique. Si l'on demande au propriétaire-gérant d'une petite entreprise quel type d'aide il désirerait obtenir du gouvernement...

**Une voix:** Moins de gouvernement.

**M. Gillespie:** ... il est probable qu'il mentionnera l'un des trois points suivants: une personne compétente à laquelle il puisse faire part d'un problème technique ou d'un problème d'administration, quelqu'un qui sache bien de quoi il s'agit.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Gillespie:** Deuxièmement, où obtenir le financement nécessaire à la mise en valeur d'une bonne idée?

**Des voix:** Oh, oh!

**Une voix:** Voilà comment rallier l'Ouest.

**M. Gillespie:** J'ai peine à m'entendre parler, monsieur l'Orateur.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Bell:** Chanceux, va!

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Le ministre devrait pouvoir compléter ses remarques.

**M. Gillespie:** Merci, monsieur l'Orateur. Je suis gré à la Chambre de sa bonne volonté.

Troisièmement, il pourrait se demander où obtenir des renseignements sur les programmes d'aide du gouvernement sans pour cela avoir à se rendre à Ottawa...

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Gillespie:** ... ou sans avoir à s'adresser à de nombreux ministères différents. C'est conscient de ces besoins et désireux que ces objectifs soient atteints que le gouvernement mettra au point, lors de la session d'automne, une législation permettant de créer une corporation de la Couronne indépendante qui sera connue sous le nom de Banque industrielle et agence de développement de la petite entreprise.

**Des voix:** Bravo!

**M. Gillespie:** La nouvelle agence s'incorporera les activités de la BDI. A ses activités financières, l'agence ajoutera des services d'un autre ordre, particulièrement des services d'administration, des services techniques, des services de formation, et des services comportant des programmes d'information, aux niveaux local et régional. Plutôt que de créer une institution additionnelle et parallèle, le gouvernement a l'intention de se servir, pour la création de la nouvelle agence, des possibilités présentes et du réseau d'organisation de la BDI. Mais il a également l'intention d'élargir les services de prêts couramment offerts par la BDI. Cependant, je voudrais établir clairement que la nouvelle agence ne continuera à fournir une aide financière qu'en cas d'impossibilité d'en obtenir une à des termes et conditions raisonnables du secteur privé.

[M. Gillespie.]

**Une voix:** Autre chose de nouveau?

**M. Gillespie:** La BDI a fonctionné en tant que subsidiaire de la Banque du Canada avec le même conseil d'administration. L'indépendance de la nouvelle agence sera assurée par la loi et par le fait qu'elle aura son propre conseil d'administration, qui, avec le président, sera nommé pour une période déterminée par le gouverneur en conseil. Son conseil d'administration sera choisi de telle façon qu'il puisse refléter les intérêts régionaux du Canada, et des comités consultatifs régionaux l'assisteront. La nouvelle agence répondra devant le Parlement par le truchement du ministre de l'Industrie et du Commerce.

**Une voix:** Que Dieu nous vienne en aide!

**M. Gillespie:** On désire que la nouvelle agence se serve encore plus de son autorité afin de rendre possible le financement par actions, spécialement lorsqu'une telle méthode de financement serait en mesure de contribuer à une structure financière plus saine de l'entreprise, ou lorsqu'elle pourrait en faciliter le financement à partir de sources commerciales. Ceci fait ressortir que la fonction de financement de la nouvelle agence serait complémentaire aux possibilités financières du secteur privé au Canada.

En plus des besoins financiers des petites entreprises, il y a ceux de son administration. Très souvent, monsieur l'Orateur, ce qui fait défaut à la petite entreprise, ce n'est pas tant un manque d'argent qu'un manque d'expérience administrative. La Banque industrielle et l'agence de développement mettront à la disposition des chefs de la petite entreprise des services d'aide dans les domaines du conseil en administration et de la formation en administration en reprenant et en développant des programmes qui existent déjà dans ce domaine, spécifiquement les programmes d'assistance-conseil à la petite entreprise de mon ministère; le programme de formation de la main-d'œuvre du ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration et le service de conseils en administration offert par le Conseil national de recherches, ainsi que les services-conseils présentement offerts par la BDI.

Ces services de conseils et de formation en administration, et d'aide au financement, seront à la disposition des chefs de petites entreprises dans leur propre région. La Banque industrielle et l'agence de développement maintiendront et développeront les 54 succursales de la BDI réparties au Canada. Cette politique aura comme objet de fournir aux chefs de petites entreprises un service complet dans leur propre localité—qui comprendra plusieurs possibilités de financement qu'ils ne peuvent obtenir ailleurs ou l'assistance à l'administration dont ils ont besoin.

Il existe plusieurs autres formes d'aide et d'encouragement gouvernementaux à la petite entreprise, du traitement préférentiel en taxation aux programmes tels que ceux de la modernisation de l'établissement et du développement des marchés d'exportations offerts par mon ministère. Je pense que la création de la Banque industrielle et de l'agence de développement s'avérera très utile aux chefs de petites entreprises du Canada, le groupe qui crée et développe la petite entreprise, et leurs employés au cours des années à venir.

Monsieur l'Orateur, j'aimerais déposer une déclaration plus détaillée concernant la Banque industrielle et l'agence de développement. En somme permettez-moi de dire que nous observons sans cesse l'initiative et l'esprit d'entreprise des Canadiens en matière de développement de leur propre entreprise, initiative et esprit d'entreprise qui